

XLandes

OCTOBRE, NOVEMBRE 2013 landes.org

N° 28

magazine

XL Conseil
Général
des Landes



Spécial Jeunesse



medialandes.org



Mediatheque.Landes



Médiathèque
départementale
des Landes

En utilisant l'ordinateur portable au collège, les élèves ont un réel sentiment d'être dans « la vraie vie », dans la préparation concrète de leur avenir.

Depuis septembre 2001, 55 000 collégiens landais ont pu bénéficier d'un ordinateur portable en prêt pendant une ou deux années de leur scolarité. Cette opération baptisée « un collégien, un ordinateur portable » est indéniablement une réussite. Installée dans la durée, elle donne aujourd'hui des résultats en termes de densité d'usage qui ne sont atteints dans aucun autre département en France.

Un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, publié au mois d'avril, corrobore ce succès. La mission d'inspection a certes constaté des niveaux d'usage très variés d'un collège à l'autre, mais globalement l'appréciation est très positive.

Les ordinateurs portables des élèves sont non seulement utilisés en classe, mais ils servent aussi pour le travail à la maison, les professeurs étant de plus en plus nombreux à prescrire des tâches sur cet outil. Les élèves se disent d'ailleurs très motivés par l'ordinateur et apprécient particulièrement les enseignants qui le leur font utiliser au maximum. Les parents, eux aussi, dans une grande majorité saluent cette initiative.

Le rapport de l'Inspection générale souligne de surcroît qu'en utilisant l'ordinateur portable au collège, les élèves ont un réel sentiment d'être dans « la vraie vie », dans la préparation concrète de leur avenir. Ce ressenti devrait dissiper pour partie les inquiétudes sur « le pouvoir du virtuel » et rasséréner les discours alarmistes sur l'invasion des nouvelles technologies dans le quotidien de nos enfants.

Sur ce sujet, le philosophe Michel Serres, qui sera l'invité du salon Lire en Tursan le 12 octobre (*lire en page 27*) donne, je crois, une explication assez convaincante dans son dernier ouvrage consacré à *Petite Poucette*, archétype de la jeune fille habile à envoyer des textos



à toute vitesse avec les deux pouces : « *Les gens qui ne font pas partie de sa classe d'âge travaillent avec les outils informatiques. Les jeunes vivent dans le monde impliqué par ces outils. Pour nous, il s'agit d'un outil extérieur, comme une bêche ou une pioche. Eux sont dedans.* » Cela peut se traduire par un écart considérable, une bascule qui se répercute aussi sur les relations entre élèves et enseignants, jeunes et moins jeunes.

Cet écart est à l'évidence moins important dans les Landes qu'ailleurs.

Ce n'est pas le moindre des mérites de l'opération que nous avons mise en œuvre il y a maintenant treize ans.

HENRI EMMANUELLI
DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
DES LANDES



Lisa Ondarts, Capbreton

Jeune surfeur dans
les vagues à Capbreton.

Photographes amateurs,
si vous voulez que vos images
soient publiées dans cette page,
adressez-nous un fichier
au format jpg par mail.

xlandes.magazine@cg40.fr

Chaque photo sera créditez du nom de son auteur
et pourra être accompagnée d'une légende
de 150 signes au maximum. *XLandes Magazine*
se réserve le choix de publier ou non
les photos et celui de la date de parution.
La publication des photos ne sera pas rémunérée.



**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

Directeur de la publication

Henri Emmanuelli

Co-directeur de la publication

Xavier Fortinon

Comité de rédaction

Henri Bedat, Guy Berges,
Jean-Marie Boudey,
Jean-François Broquères,
Gilles Couture, Pierre Dufourcq,
Xavier Fortinon, Odile Lafitte,
Bernard Subsol

Rédaction en chef

Lionel Niedzwiecki

Rédaction

Lionel Niedzwiecki, Catherine Dutournier,
Valérie Dechaut-Geneste, Florence Bord

Photographies

Sébastien Zambon

XLANDES MAGAZINE

Direction de la communication

23, rue Victor-Hugo
Mont-de-Marsan Cedex

Téléphone

05 58 05 40 35

Fax

05 58 05 41 89

Mél

xlandes.magazine@cg40.fr

Site internet

landes.org

RÉALISATION

Scoop Communication

IMPRESSION

Imaye Graphic - Laval.

DISTRIBUTION

La Poste.

DÉPÔT LÉGAL

Septembre 2013. N°ISSN 0761.6082

XLandes magazine est imprimé
à 194 000 exemplaires

3 Édito

4 La photo des lecteurs

Actualités

**6 A63 : Coup d'arrêt au
contournement massif
des poids lourds**

**8 Michèle Delaunay
à Morcenx**

**9 Les emplois d'avenir
progressent**

**Dossier
Rentrée 2013**

10 Les collèges, une priorité

**11 La réforme des
rythmes scolaires**

**12 Le transport
scolaire s'adapte**

14 La sécurité en bus

16 Le succès du réseau XL'R

Portfolio

18 L'été dans le rétro

Culture

25 Les Escales gasconnes

**26 Culture en herbe
au collège**

**27 Michel Serres et
« Petite Poucette »**

28 Sortir

Patrimoine

**30 Ondes et Lumières
à Sorde-L'Abbaye**

A63 : Coup d'arrêt au contournement massif des poids lourds

Entre Pissois et Liposthey, deux jours après l'entrée en vigueur de l'arrêté d'interdiction de circulation, le trafic des poids lourds a chuté de 43 %.



Pour éviter le péage sur l'A63, de plus en plus de camions empruntaient les routes départementales. En accord avec les communes concernées, le Conseil général a pris des mesures d'interdiction de circulation. L'effet a été immédiat.

La mise en service du péage sur l'A63 et le report de l'écotaxe au 1^{er} octobre 2013, puis au 1^{er} janvier 2014 se sont traduits par un phénomène très important de contournement des barrières de péage de Castets et

Saugnac-et-Muret par les poids lourds. Le trafic sur les voies départementales a aussitôt augmenté dans de fortes proportions : + de 50 % pour la section Castets/Dax et + 100 % pour la section Pissos/

Liposthey, avec pour conséquences une mise en danger des riverains et une détérioration du patrimoine routier.

Cette situation a conduit Henri Emmanuelli à prendre des mesures d'interdiction de la circulation des poids lourds en transit sur ces axes, en accord avec les communes concernées. Dans le même temps, le président du Conseil général des Landes a saisi le concessionnaire pour lui demander de consentir un effort sur les prix du péage des poids lourds. « *Après le rapport de la Cour des comptes sur les sociétés autoroutières qui dénonce le système de fixation des tarifs et leurs montants élevés, le moment est venu qu'elles fassent preuve de compréhension* », a expliqué Henri Emmanuelli dans un entretien accordé au quotidien *Sud-Ouest*.

La mise en œuvre des mesures d'interdiction a eu un effet immédiat sur le trafic poids lourds. Le lendemain de l'entrée en vigueur des arrêtés, la circulation des camions a chuté de 43 % entre Pissos et Liposthey et de 31 % entre Castets et Saint-Paul-lès-Dax.

Concernant les voies parallèles à l'A65 cette fois, les Départements de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques avaient pris dès cet été des arrêtés d'interdiction de circulation. Pour leur mise en œuvre, ne manquait plus que la décision du préfet de Région engagé dans une concertation avec les organisations professionnelles de transport routier et le concessionnaire de l'autoroute.



Le dispositif élargi

Afin d'éviter un nouveau déport du trafic poids lourds sur les axes départementaux, le Conseil général a décidé, en accord avec les communes concernées, d'interdire la circulation des camions en transit sur la RD34 entre Pissos et Commensacq et sur la RD45 entre Trensacq et Commensacq.

Michèle Delaunay : « Les jeunes sur des rails durables »

En signant à Morcenx une convention de promotion des emplois d'avenir dans les EHPAD landais, la ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie a mis l'accent sur le développement des emplois au service des aînés.



© Préfecture des Landes

C'est dans le cadre du tout nouveau pôle gériatrique de Morcenx que Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, a signé avec le président du Conseil général des Landes, Henri Emmanuelli, une convention de promotion des emplois d'avenir dans les EHPAD landais.

80 contrats dans le secteur social et médico-social sont prévus dans le département, dont 61 dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Un geste fort, qui fait écho à l'objectif ministériel d'« *un EHPAD, un emploi d'avenir* ».

L'occasion pour Henri Emmanuelli de rappeler l'importance des EHPAD dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes. « *Nous faisons tout pour maintenir les services d'aide à domicile*, a souligné le président du Conseil général, mais à un moment donné, lorsque les personnes perdent leur autonomie, l'accueil en centre collectif est incontournable. » C'est la raison pour laquelle, le Département privilégie les structures d'accueil publiques dont les prix de journée restent accessibles et qui sont toutes éligibles à l'aide sociale. Après une rencontre avec le personnel et quelques pensionnaires du

40 jeunes recrutés

Sur les 61 EHPAD landais, 25 établissements ont d'ores et déjà recruté 40 jeunes en emploi d'avenir. Par rapport à l'objectif qui découle de l'opération « *Un EHPAD, un emploi d'avenir* », celui-ci est atteint à plus de 65 % dans les Landes.

Michèle Delaunay, la ministre déléguée aux Personnes âgées, et Henri Emmanuelli, le président du Conseil général, ont signé à Morcenx une convention de promotion des emplois d'avenir dans les établissements sociaux et médico-sociaux des Landes.

pôle gériatrique de Morcenx, Michèle Delaunay, accompagnée du maire de la commune, Jean-Claude Deyres, et du ministre chargé des Relations avec le Parlement, Alain Vidalies, a tenu à tracer des perspectives : « *Nous plaçons ces jeunes sur des rails durables. La génération du baby-boom arrive à la retraite et fera grimper les besoins d'accompagnement et de soins. C'est un basculement considérable. Cette transition démographique est aussi importante que la transition écologique.* » La ministre estime que d'ici 2020, 500 000 emplois seront créés au service des personnes de grand âge.

L'objectif sera atteint

Lancé il y a tout juste un an, le dispositif destiné aux jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas diplômés permet d'ores et déjà à 300 jeunes Landais d'accéder à une première expérience professionnelle.

Agent de service, animateur, facteur, réceptionniste, brancardier, jardinier... les postes sont variés et sur les 370 offres déposées depuis janvier, 277 contrats en emploi d'avenir ont été signés ; les autres démarrent ces jours-ci. À l'heure où nous écrivons, 86 postes restent à pourvoir, des contacts sont en cours de finalisation. « Quand on sait que pour un jeune non qualifié, il faut compter six à sept ans pour trouver un emploi, ces contrats sont un véritable sésame », commente Lydia Lelarge, responsable de l'arrondissement de Mont-de-Marsan à la Mission locale des Landes.

Car signer un emploi d'avenir ne se résume pas à bénéficier d'une subvention pendant trois ans (l'Etat prend en charge 75 % du SMIC dans le secteur non marchand et 35 % dans le secteur marchand) mais à offrir à chaque jeune une formation personnalisée.

Dans les Landes, la Mission locale, cheville ouvrière des emplois d'avenir aux côtés de Pôle Emploi et Cap Emploi, a fait le choix de deux recrutements dédiés. À Mont-de-Marsan et à Dax, le suivi des jeunes est assuré une fois par mois avec le tuteur désigné au sein de l'entreprise. « Dès le départ, un livret de suivi d'accompagnement est signé par l'employeur. C'est une

projection du programme de formation obligatoire. Plan de formation qui s'affine au fur et à mesure de la présence du jeune dans l'entreprise », explique Lydia Lelarge. Ainsi dans le milieu hospitalier, la plupart suivent la préparation en interne au concours d'aide-soignant, voire d'infirmier. Et au niveau des collectivités territoriales, les projections d'embauche ont été faites en tenant compte des départs en retraite : « Même si nous restons toujours vigilants à donner aux jeunes accès à des diplômes reconnus sur le marché du travail. »

Pour Monique Lubin, présidente déléguée de la Mission locale landaise pour l'emploi des jeunes, le bilan un an après la mise en place des premiers contrats d'avenir s'avère une « vraie chance pour les jeunes qui n'ont pas pu se former dans le secteur scolaire. C'est l'opportunité, à travers un CDI ou un CDD de trois ans avec un salaire, même minimum, de commencer à bâtir sa vie d'adulte. » Accéder à un logement, passer son permis de conduire, faire des projets... La prochaine étape est de développer les emplois d'avenir dans le secteur marchand. La mesure ouverte depuis juin débute tout juste et déjà une douzaine d'offres est proposée.

« Notre atout : un maillage territorial très important et une proximité avec le terrain. La mobilisation de tous les acteurs concernés dans les Landes a été très importante. C'est une des raisons du succès », conclut Monique Lubin.

Témoignages

Alexandre Masse a 20 ans et depuis sa sortie de l'école à 16 ans, il s'est passionné pour le cinéma. Projectionniste, c'était son rêve. « Une sacrée chance quand même que ce poste se soit présenté. » Depuis mars dernier, il est projectionniste au cinéma de Contis. Et ces jours-ci, il commence un CAP d'opérateur projectionniste via le CNED. « Ce que cet emploi a changé pour moi ? Tout ! Avant je n'avais pas de vie sociale, là j'échange en permanence, j'apprends, je rencontre des gens. Et j'ai pu accéder à un logement. » Après ? « Le Saint Graal ça serait exploitant de salle... Mais une chose après l'autre. Pour l'instant j'ai un CDD de trois ans et une formation ! »

Jérémy Auzemery se lève tous les matins à 4 heures. Il a intégré une équipe de collecte des ordures du SIFTOM basé à Caupenne. Régulièrement il fait des formations « pour découvrir le métier », et pour lui qui a quitté l'école à 16 ans « c'est une bonne opportunité ». Depuis la signature du CDD en mars dernier, il a passé son permis et envisage de passer le permis poids lourds. Mais pour ça, il lui faut attendre d'avoir 21 ans.



« Garantir la meilleure égalité des chances »

Le Département des Landes fait de l'éducation et de la jeunesse une priorité. Gabriel Bellocq, vice-président du Conseil général chargé de l'Éducation, fait le point sur les orientations budgétaires et politiques.

64 % des 53 M€ de budget de l'Éducation et la Jeunesse sont consacrés aux collèges. Au-delà des chiffres, comment s'illustre ce soutien matériel ?

Avec une démographie en constante évolution – les collèges landais ont accueilli, cette rentrée, 300 élèves de plus qu'en 2012 – nous avons organisé la construction d'établissements. 5 nouveaux collèges ont été bâties entre 2004 et 2012. Un projet de collège à Labrit est d'ores et déjà engagé puisque le permis de construire a été déposé en juin et que les appels d'offres sont en cours. Et nous réfléchissons à l'horizon 2017/2020 à deux nouveaux projets de collèges d'une capacité d'accueil de

450 élèves (extensible à 600 élèves), l'objectif étant que les établissements scolaires soit à taille « humaine ».

Au-delà des investissements, quelles charges représentent les collèges ?

Outre les constructions, l'entretien ou les réhabilitations des établissements, le Département participe au fonctionnement en accordant des dotations (plus de 3 M€ au total en 2013) aux collèges, en plus des rémunérations des 275 agents techniques départementaux et des 5 emplois d'avenir affectés aux collèges. Nous poursuivons depuis 2001 l'opération « un collégien, un ordinateur portable », qui a évidemment un

coût avec un renouvellement régulier du matériel. Au total, l'ensemble du budget « collèges » (investissement et fonctionnement) représente 34 M€.

La gratuité des transports scolaires est reconduite cette rentrée. Pourtant, la réforme des rythmes scolaires change la donne...

Le département des Landes est vaste et nous avons toujours souhaité assurer la meilleure égalité des chances. Cela passe par le choix de la gratuité, qui permet à chaque famille une économie de 800 € (par enfant concerné).

Effectivement, le choix volontariste du Département d'accompagner les communes dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires induit des réorganisations concernant les transports scolaires, impliquant un effort annuel de l'ordre de 1,6 M€ à 2 M€ d'ici à 2015. Qui s'ajoutera au coût des transports scolaires qui s'élève à près de 18 M€.

Où en est la démarche engagée l'année dernière intitulée « Les Jeunesse en avant » ?

Nous avons depuis 2012 confié à deux organismes d'éducation populaire une sorte d'audit qui consiste en une consultation des jeunes et des partenaires du Département dans toute leur diversité, et qui a pris de multiples formes.

Le résultat de cette large concertation a été présenté et discuté par le Comité consultatif Éducation et Jeunesse le 17 septembre. La prochaine étape consistera à arbitrer sur les propositions dans le budget 2014 et ceux qui suivront.



Les travaux de modernisation du collège et du gymnase intercommunal de Labouheyre ont été inaugurés cette année par Henri Emmanuelli, président du Conseil général, Gabriel Bellocq, vice-président en charge de l'Éducation et de la Jeunesse et Jean-Louis Pedeuboy, maire et conseiller général de Labouheyre.

Les Landes dans le rythme

Avec 72 % des écoles landaises à avoir adopté, dès cette rentrée, la réforme des rythmes scolaires, le département fait figure de bon élève en France. Une réforme accompagnée par l'Association des maires des Landes et le Conseil général.

Si au niveau national, seuls 20 % des écoliers bénéficient d'un nouveau rythme scolaire, dans les Landes 23 500 élèves de 193 communes – sur 331 que compte le département – sont passés à la semaine de 4 jours et demi. Et les 269 écoles concernées ont unanimement opté pour le mercredi matin. Le résultat d'une volonté politique forte. « *Nous considérons que la loi va dans le bon sens pour l'Éducation nationale et pour l'éducation des enfants. Cela offre une ouverture plus importante de l'école sur le monde extérieur et cela permettra à terme un partenariat avec un nouveau réseau, des associations qui apportent avec elles leur savoir* », considère Jean-Yves Montus, président de l'Association des maires des Landes.

Dès la promulgation du décret en janvier dernier, suivi des circulaires sur l'organisation du temps scolaire puis sur les objectifs et modalités d'élaboration d'un Projet éducatif territorial (PEDT), l'Association des maires a réuni pour les informer, les maires du département et a rapidement mis sur pied un comité de pilotage. Département, Inspection académique, Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et centre de gestion se sont réunis au sein d'un comité opérationnel « *pour décider, agir et mettre en place les modalités de réflexion* », précise Jean-Yves Montus.

Accompagnement

Deux chargées de mission sont dédiées à cet accompagnement. « *Nous avons d'abord répertorié les communes qui souhaitaient s'engager dès la rentrée 2013. Et l'offre associative du département, sur les critères de la réforme.* »

Dax fait partie des 193 communes landaises, qui ont opté pour la semaine de 4 jours et demi dès la rentrée 2013.



Rappelons que les temps d'activités périscolaires privilégient quatre domaines de contenu éducatif : la culture, la citoyenneté, le développement durable et le sport. « *Parallèlement, nous avons répertorié l'offre de formation, car se posait la question de la formation du personnel : que ce soit pour les agents territoriaux ou dans les associations.* » Laurence Faucher, une des deux chargées de mission rattachées au centre de gestion, a suivi au plus près la mise en place de la réforme, notant « *la réelle prise de conscience du rôle de l'élève, de son devoir d'éducation envers les jeunes publics.* » Sans nier la complexité matérielle de la réforme, elle relève que cela a développé « *un sens de la responsabilité éducative, en particulier dans les petites communes.* » Le comité de pilotage poursuit son travail en accompagnant d'ores et déjà les 74 autres communes des Landes qui mettront en place la réforme à la rentrée 2014.

Après la classe

Des temps d'accueil périscolaire (TAP) ont été aménagés chaque jour. 45 à 60 minutes quotidiennes que la majorité des communes (63,6 %) a choisi de placer l'après-midi après la classe. Tandis que 14,9 % d'entre elles privilégient la pause méridienne. 21,5 % des 193 communes qui ont adopté la réforme cette rentrée ont opté pour l'alternance entre ces deux moments.

Des dotations d'État

Un fonds d'amorçage a été créé par l'État à hauteur de 50 € par élève et par an ; il s'élève à 90 € pour les 51 communes des Landes bénéficiaires du Fonds de Solidarité Rural.

Le transport scolaire est entièrement gratuit pour les externes et les demi-pensionnaires du primaire et du secondaire habitant à plus de 3 kilomètres de leur établissement.



Les transports scolaires s'adaptent

Depuis la rentrée scolaire, avec plus de 70 % des élèves concernés soit 23 500 élèves des écoles maternelles et primaires, le département des Landes est le troisième département français à appliquer à grande échelle la nouvelle réforme des rythmes scolaires. Cette volonté politique forte du Département engage parallèlement une refonte des transports scolaires gratuits.

Autorité organisatrice des transports scolaires, le Département des Landes a souhaité mettre en œuvre dès la rentrée 2013 la nouvelle réforme des rythmes scolaires décidée au plan gouvernemental. Celle-ci implique un temps scolaire hebdomadaire de 4,5 jours dont 1/2 journée le mercredi matin, 5 h 30 maximum de cours par jour avec une pause méridienne d'au moins 1 h 30 et un temps d'activités périscolaires. Ce nouveau cadencement de la journée scolaire a déjà été adopté par plus de 190 communes landaises sur 331.

Ainsi, en début d'année 2013, les maires engagés dans la réforme ont fait remonter leurs projets d'organisation au directeur académique des services de l'Éducation nationale qui les a transmis au Conseil général pour concevoir la nouvelle donne en matière de transports scolaires.

La gratuité maintenue

« Soit nous avions un transport organisé avec un car dédié par regroupement pédagogique intercommunal (RPI) et nous avons facilement pu adapter les horaires de passage, soit nous avions des cars réalisant ce que l'on appelle des enchaînements, c'est-à-dire desservant des collèges ou des lycées en amont des écoles, et là, nous avons travaillé sur ces enchaînements », explique David Laurent, responsable du service mobilité transports au Conseil général. « En cas d'incompatibilité, nous avons

affrété des moyens supplémentaires. » Pour rappel, l'organisation des transports scolaires s'appuie sur 300 véhicules affrétés quotidiennement et réalisant 500 circuits pour près de 30 000 kilomètres par jour. Le transport scolaire, entièrement gratuit, est destiné aux externes et demi-pensionnaires de l'enseignement primaire et secondaire, demeurant à plus de 3 kilomètres de leur établissement dans le respect de la carte scolaire. « Chaque année, nous délivrons 22 000 cartes de transport gratuites pour l'ensemble des élèves du territoire soit pour un élève scolarisé sur trois. Cela représente un coût moyen de 750 € par an et par élève », indique David Laurent. Pour l'institution départementale, la réforme se déclinera sur deux rentrées et trois exercices budgétaires. Son impact est estimé à 1,6 M€, soit un peu moins de 10 % du budget global dévolu aux transports scolaires évalué à près de 18 M€ par an. Cette incidence financière sera répartie dans le budget départemental jusqu'en 2015.

Depuis quelques mois, David Laurent ne se sépare pas d'un grand tableau répertoriant les dessertes, les fiches horaires et les moyens affectés au transport des élèves landais. Aujourd'hui, le service est finalisé et opérationnel. Il concerne dès la rentrée 2013, 35 RPI représentant 110 écoles ainsi qu'une vingtaine d'écoles indépendantes avec 70 véhicules affectés. Pour mémoire, le Département organise le transport

scolaire pour une cinquantaine de RPI soit environ 150 écoles ainsi que 25 écoles indépendantes avec 90 véhicules en exploitation sur les différents circuits.

Informations sur landes.org/transport-scolaires

Élèves handicapés : un service spécifique

Le transport des élèves handicapés est également pris en charge par le Conseil général qui a obligation de proposer un transport individuel aux élèves dont la gravité du handicap ne peut permettre de prendre un transport en commun. Ainsi pour l'année scolaire 2012-2013, le Département a affrété quelque 100 véhicules pour 300 élèves scolarisés dans des établissements landais ou extérieurs. Pour la mise en place de ce transport spécifique, le budget est estimé à 1,4 M€ par an et correspond à une dépense de 4 500 € par an et par élève.

Sécurité, le maître mot

Éviter les risques, sensibiliser les élèves et les parents, apprendre les bons gestes... Le dispositif préventif mis en place par le Conseil général se renforce chaque année au moment de la rentrée scolaire autour d'un objectif : la sécurité dans les transports scolaires.



La totalité des élèves de sixième bénéficie d'une sensibilisation de deux heures à la sécurité.

Le dispositif préventif dénommé Sécuribus qui s'applique depuis plusieurs années se décline en quatre temps forts. Le b.a.-ba, c'est la remise aux élèves du titre de transport accompagné du règlement de sécurité qui rappelle les bons comportements à adopter dans les cars. La quasi-totalité des véhicules affectés au transport scolaire est désormais équipée de ceintures de sécurité. Il y a obligation pour l'élève de s'attacher.

Second axe développé : l'implantation de bornes d'arrêt. De fait l'an dernier, les arrêts de rase campagne des dessertes des collèges de Linxe et Saint-Geours-de-Maremne ont été équipés de bornes jaune fluo d'identification. Cette expérimentation a pour but d'indiquer précisément aux élèves où attendre, aux conducteurs où s'arrêter et de signaler aux automobilistes les points d'arrêt des véhicules scolaires. Cette année, une dizaine de collèges

supplémentaires seront concernés par la nouvelle signalétique.

Sensibilisation et formation

Autre initiative : la sensibilisation menée dans les établissements. La totalité des élèves de sixième bénéficie d'une sensibilisation de deux heures à la sécurité dispensée durant le premier trimestre. Ces modules accompagnés de cas pratiques sont réalisés de façon



De plus en plus d'arrêts en rase campagne sont équipés de bornes jaune fluo.

systématique depuis trois ans et sont assurés par deux associations, l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) et le Comité départemental de la Prévention routière. À l'issue de chaque séance, les élèves, usagers des transports scolaires ou non, se voient remettre une chasuble fluo et une réglette indiquant les bonnes pratiques « sécurité » à retenir tout au long de l'année.

Enfin depuis trois ans, des modules de formation de deux jours sont dispensés par un organisme agréé, l'AFT-IFTIM, en faveur des conducteurs de cars. Déjà, 70 conducteurs ont suivi des séquences de mise en situation, de rappels réglementaires et de gestion des conflits. Cette année, trois nouvelles sessions sont programmées pour former près d'une trentaine de conducteurs supplémentaires.

De surcroît, le Département finance le temps de surveillance des accompagnateurs mis à disposition par les mairies et communautés de communes dans les services transportant exclusivement des enfants de maternelle ou de primaire.

Pour le Conseil général, le budget total consacré à la prévention des risques dans les transports scolaires s'élève à près de 330 000 €.

« Il s'agit d'un dispositif complet, indispensable pour veiller au plus près à la sécurité des élèves landais et qui complète l'effort logistique et financier conséquent consenti par le Département en faveur des élèves et de leur famille », souligne Monique Lubin, vice-présidente du Conseil général en charge des transports.

Inscription en ligne

Les démarches d'inscription sont simplifiées pour les parents et les établissements scolaires via le site landes.org/transport-scolaires. Les cartes de transport gratuites peuvent être remises aux élèves dès la rentrée.

XL'R, le réseau au service des Landais

À l'occasion de la Semaine de la mobilité, Monique Lubin, vice-présidente du Conseil général en charge des transports, est allée saluer les voyageurs des lignes XL'R.



En quelques années, le réseau landais interurbain a été complètement transformé. Lignes structurantes, offres performantes et attractives pour les usagers du service géré par une structure unique, la Régie départementale des transports landais, qui évolue aujourd’hui en société publique baptisée Trans-Landes.

Depuis le constat préoccupant de 2007 montrant une faible fréquentation (90 000 voyages/an) avec des transports fortement orientés vers la clientèle scolaire et principalement

utilisés sur le littoral durant l’été, une tarification kilométrique prohibitive (10 € pour un aller Mont-de-Marsan/Dax), des fiches horaires complexes, le réseau interurbain a été revu en totalité autour de quelques fondamentaux. « *Nous avons souhaité contribuer à l’amélioration du pouvoir d’achat des Landais gêné par le prix élevé du carburant en favorisant leurs déplacements quotidiens domicile-travail et en mettant en place une tarification unique, incitative à 2 € par trajet (15 € les 10 tickets et 30 € l’abonnement mensuel). La simplification des tracés, la diminution des temps de parcours, la complémentarité avec l’offre ferroviaire régionale ainsi qu’une meilleure identification des arrêts ont contribué à une amélioration sensible du réseau départemental* », résume Monique Lubin, vice-présidente du Conseil général en charge des transports.

Ainsi en mars 2009, le lancement expérimental du nouveau réseau a été réalisé. En 2012, la fréquentation atteignait 221 500 voyages soit une progression de 3 % et une augmentation de 18 % du nombre de voyageurs par jour de fonctionnement par rapport à 2011. Ces éléments encourageants sont dus à la desserte des trois principaux bassins économiques : Mont-de-Marsan, Dax et Bayonne. De fait, les lignes « *phares* » XL'R1 Mont-de-Marsan/Dax et XL'R5 Vieux-Boucau/Bayonne, totalisent les 2/3 de la fréquentation du réseau.

Un maillage adapté

Le réseau XL'R est constitué de 6 lignes structurantes, de 2 lignes de rabattement vers les TER, de 7 lignes de bassin et de 2 lignes estivales, le tout desservant 73 communes soit plus de 120 arrêts. « *Le dimensionnement de ces lignes est prévu pour densifier la fréquentation des cars car on sait*

qu’il faut plus de 6 passagers par car pour espérer diminuer l’impact environnemental de la voiture », souligne David Laurent, responsable du service mobilité transports du Conseil général. Ajoutons que les lignes desservent les aires de covoiturage créées ou subventionnées par le Département.

Le coût d’exploitation du réseau s’élève à 2,7 M€ pour 400 000 € de recettes annuelles. Les opérateurs RDTL et Trans-Landes s’attachent à augmenter l’attractivité du service et surtout sa qualité.

Si les usagers se disent globalement satisfaits de la refonte du réseau, des exemples ne manquent pas sur la diminution de la facture « *transport* » des particuliers, à l’instar de cette habitante de Dax qui assure avoir économisé 3 000 € l’an dernier en laissant sa voiture au garage et en utilisant le réseau interurbain.

Par ailleurs, bon nombre d’entreprises prennent en charge à 50 % les frais de transport collectif de leurs salariés. Un aller-retour Mont-de-Marsan/Dax à 1 € pour aller travailler, ça peut faire réfléchir !



Semaine de la mobilité

Pour la quatrième année consécutive, le Département des Landes s'est inscrit dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité avec la Journée nationale du transport public fixée cette année le 18 septembre. Pour mieux faire connaître XL'R, la collectivité territoriale a offert la gratuité du réseau aux usagers entre le 16 et le 22 septembre. Cette initiative a connu un vif succès.

Informations : rdtl.fr



La Troba Kung Fu au festival Musicalarue de Luxey.



Ouverture du Festival des Abbayes à Saint-Sever.



Mercedes Ruiz au festival Arte Flamenco à Mont-de-Marsan.



Athanase Kabre au Festival du Conte à Capbreton.



Orlando Maraca au Festival Toros y Salsa à Dax.



Cinéimagin'action à Pissos.

Groupes politiques du Conseil général

GROUPE

Parti Socialiste

AIDE MÉMOIRE

16 mois après le changement de majorité, il semblerait qu'on ait oublié la situation de notre pays en mai 2012.

Le 6 mai 2012 a correspondu pour beaucoup à un effacement de l'ardoise.

L'endettement de 1 800 milliards aurait disparu, le déficit budgétaire chronique envolé, les comptes sociaux déséquilibrés ne seraient plus qu'un mauvais souvenir, l'insécurité, qui n'a cessé de croître durant le quinquennat de Sarkozy malgré ses nombreuses réformes, se serait dissipée, le chômage à des niveaux records serait une simple formalité.

La France a cela de contradictoire, l'État serait selon les éditorialistes de tout poil ventripotent et cause de tous nos maux. L'État devrait maigrir pour que nous retrouvions la souveraineté que les dix ans de Chirac-Sarkozy nous aurait fait perdre. Mais chaque mesure visant à restaurer l'équilibre est attaquée par un chien qui protège sa niche.

La droite n'a dans la bouche que les réformes qu'elle n'a pas faites et s'insurge contre la gauche au pouvoir qui n'aurait pas encore réussi là où elle a lamentablement échoué.

L'extrême droite à l'affût agrège le mécontentement de toute nature avec son discours attrape-tout qui satisfait les adeptes des solutions simples persuadés que le responsable de leurs difficultés est l'autre ; ce dernier, selon les circonstances, revêtant les habits de l'étranger, du chômeur, du patron, du fonctionnaire... Face à cette France amnésique et impatiente, le gouvernement fait face et réforme en ayant comme seules règles de conduite la réduction des inégalités, la justice sociale tout en maîtrisant le déficit budgétaire et en tentant d'assainir les comptes sociaux.

Pour la première année depuis fort longtemps nous avons vécu une rentrée scolaire dans la sérénité avec des enseignants en face des élèves, la mise en place dans 75 % des communes landaises de la semaine à 4,5 jours. Cette réforme allège la journée d'enseignement pour l'enfant tout en lui offrant des activités périscolaires sources d'enrichissement individuel, renforce l'égalité des chances et redonne la priorité à l'école primaire. Le Département a répondu présent en apportant les moyens complémentaires en matière de transport scolaire partout où ce fut nécessaire car on ne se fait pas tirer l'oreille quand il s'agit de la réussite éducative de nos enfants. Le Département s'est largement associé à la politique des emplois d'avenir et a contribué à ce que les objectifs fixés soient atteints. Il s'est lancé avec détermination dans le soutien des entreprises en difficulté et a mobilisé en sus tous les outils que l'État a mis en œuvre quand l'urgence le demandait.

Sachons résister à la facilité de la mode du « *Hollande Basching* » qui sévit à tout bout de champs et continuons sereinement à restaurer la France tellement abîmée.

GROUPE

Parti Communiste

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

À l'évidence des salariés, des femmes, des précaires, des chômeurs, des retraités...

Le projet de réforme fondé sur l'allongement de la durée de cotisation et l'augmentation des cotisations retraite fait rage ! Sans compter le cadeau fait au patronat de la réduction annoncée des cotisations employeur pour la politique familiale !

Comment relancer l'économie si les licenciements ne cessent de gonfler, que le pouvoir d'achat des retraités ne cesse de diminuer et que les salaires ne sont pas augmentés ?

Comment réduire le chômage s'il n'y a pas de place pour les jeunes parce que les anciens doivent cotiser plus longtemps ?

Comment avoir des services publics de qualité si 37 % des salariés sont en situation précaire (contrat inférieur à 17 h 30), que les agents d'un âge avancé sont usés par leur métier alors qu'ils doivent cotiser plus longtemps ?

Les collectivités territoriales comme les petites et moyennes entreprises n'ont pas les moyens d'absorber les conséquences des facteurs de pénibilité.

Ce qui ruine nos retraites, c'est le coût du capital ! La productivité du travail a augmenté deux fois plus vite que les salaires moyens depuis 1999 et la part des dividendes versée aux actionnaires n'a cessé d'augmenter au détriment de l'investissement, de la recherche, de l'emploi, de la formation, du reclassement.

Si la situation des comptes sociaux exige réellement une réforme du financement des retraites, celle-ci ne peut se faire contre les salariés, contre les retraités eux-mêmes ; ces derniers ne sont pas le problème, ils sont la solution car ils cotisent ! Oui, il est temps que le capital et l'argent de la spéculation, qui aujourd'hui détruisent plus d'emplois qu'ils n'en créent, soient enfin mis à contribution pour une réforme des retraites juste et viable, afin de garantir le droit, la liberté de pouvoir prendre sa retraite à 60 ans sans décote, ni nouvel allongement de la durée de cotisation ! La retraite à 60 ans à taux plein, c'est la bonne limite pour choisir d'avoir une nouvelle vie sociale et personnelle, celle de l'après travail. Celle qui fait que le retraité trouve sa place. L'important n'est-il pas d'arriver à la retraite en bonne santé ? Une idée d'avenir ? Oui une belle idée de la retraite, inventée par Ambroise Croizat et actualisée par le mouvement social, est plus que jamais d'avenir ! Notre pays en a les moyens !

GROUPE

UDRI

UNE SITUATION DÉGRADÉE

Plus 12,1 % de chômeurs en un an dans les Landes contre plus 9 % en Aquitaine. C'est malheureusement le constat d'une situation économique qui se dégrade dans notre département. On nous annonce l'inversement de la courbe du chômage pour la fin de l'année. Mais cela ne pourra être le résultat que d'un recours massif aux contrats aidés (CAE et CIE)

Des mesures fonctionnent mal comme le contrat de génération moins de 11 000 contrats signés depuis le début de l'année alors que l'État en espérait 100 000. L'inquiétude est grande chez nos concitoyens. D'ailleurs, près de 3/4 des Français n'accordent pas leur confiance à l'exécutif. Des secteurs comme l'artisanat et l'agriculture sont très inquiets.

Des mesures sont prises en faveur des jeunes et des seniors mais rien n'est prévu pour les 25 - 49 ans qu'aucun dispositif ne prend en compte. Housse d'impôts, hausse des prélevements rythment cette rentrée. Les foyers viennent de recevoir leurs feuilles d'impôts et ont pu constater que leur pouvoir d'achat n'allait pas s'améliorer. Que dire pour la prochaine année. On nous parle de pause fiscale en 2014 : doit-on y croire ? C'est ce qui est sûr, c'est qu'au 1^{er} janvier 2014, la TVA va augmenter, les cotisations vieillesse aussi et le quotient familial sera réduit.

Les premières annonces pour le budget 2014 ne présagent rien de bon. La confirmation de la diminution des aides de l'État à hauteur de 1,5 milliards en faveur des collectivités porte à réfléchir sur la capacité qu'auront celles-ci à jouer aussi la pause fiscale pour les contribuables. En effet, pendant 10 ans, on nous a rabâché que l'État ne compensait pas les transferts de compétences, mais celui-ci ne fait pas mieux. Il crée de nouveaux besoins à la seule charge des collectivités. Avec le passage à 4,5 jours de classe par semaine, le coût du transport scolaire est à la seule charge du département sans contrepartie. Et quid des négociations avec le gouvernement sur la compensation des aides sociales tant promise.

Et que prévoit-on pour rendre notre territoire attractif ? Le gouvernement a décidé d'abandonner des projets structurants comme la ligne à grande vitesse Bordeaux - Hendaye, qui permettait d'ouvrir notre territoire sur l'axe Nord Sud. C'est un projet vital pour l'attractivité économique de notre département.

Des promesses de campagne, il ne reste pas grand-chose !

Escales gasconnes à Arthous

L'édition 2013 des Escales gasconnes se déroulera les 11 et 12 octobre au Centre départemental du patrimoine de l'abbaye d'Arthous. À l'honneur cette année : les musiques et les danses traditionnelles, patrimoine vivant de Gascogne.



Le groupe Pass'Aires animera le bal gascon du samedi soir.

Depuis de nombreuses années, le Département des Landes élabore et met en œuvre une politique de valorisation et de développement de la langue et de la culture gasconnes.

En partenariat avec l'Institut occitan, la Région Aquitaine, l'État et le milieu associatif, le Département organise tout au long de l'année des stages linguistiques itinérants sur le territoire landais, soutient les projets culturels et patrimoniaux et organise le temps fort Escales gasconnes.

Cet évènement réunit les associations de danse, de musique et de langue, des programmeurs, des amateurs, initiés ou curieux de découvrir cette culture dense, riche et foisonnante.

Les Escales gasconnes se veulent un moment de rencontre, de partage et de réflexion.

Le programme de l'édition 2013, élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires, s'articule cette année autour de deux thèmes : l'enseignement et la transmission, le vendredi 11 octobre ; la sauvegarde et la valorisation, le samedi 12 octobre.

Chacune des deux journées sera rythmée par des tables rondes ouvertes à tous.

À noter que le vendredi à 21 heures, l'association Café Gascon de Dax proposera un café gascon autour de la thématique « *musica, dança e lenga* » avec notamment Yan Cozian, musicien et professeur au Conservatoire des Landes et le chanteur Didier Tousis.

Samedi soir, le groupe Pass'Aires animera un bal gascon.

Programme complet sur landes.org

Les Rencontres en Grande Lande clôturent leur saison avec le spectacle *Pss Pss*



© ibacalàclowns

Depuis 1992, la Ligue de l'enseignement des Landes en partenariat avec les communautés de communes des Pays Morncais et Tarusate, les villes de Lesperon, Morcenx et Onesse-Laharie, organise les Rencontres en Grande Lande. Au fil des ans, cette manifestation a su s'imposer dans le paysage culturel landais ; elle attire un public toujours plus nombreux, à la recherche de formes originales dans l'esprit du festival off d'Avignon. Outre la qualité de ses propositions, elle pratique une politique tarifaire attractive : un abonnement pour 6 spectacles à 30 euros, chaque spectacle à 11 euros.

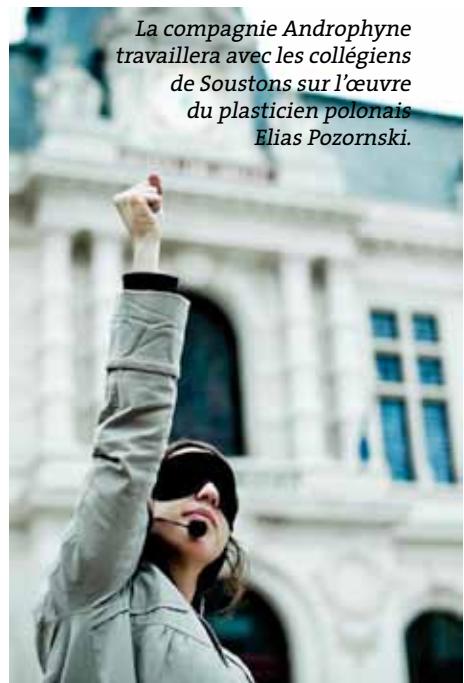
Les Rencontres en Grande Lande clôturent leur 20^e saison le 13 décembre à Onesse-Laharie (salle du foyer rural) avec le spectacle *Pss Pss*. Entremêlant poésie et techniques de « micro-acrobatie », les Baccalà Clowns entraînent le public dans un tourbillon de situations clownesques naïvement hilarantes. Italiens d'origine, ils rencontrent un succès phénoménal dans le monde entier. Spectacle tous publics, à partir de 8 ans.

Retrouvez les Rencontres en Grande Lande en janvier 2014 pour leur prochaine saison.

Renseignements au 05 58 06 31 32 ou sur laligue40.fr

Culture en herbe au collège

Des résidences de création dans les collèges ou comment artistes et collégiens construisent ensemble un projet de création tout au long d'une année scolaire.



Théâtre, cirque, danse, arts visuels, écriture, musique... Il n'y a aucune limite sur les disciplines. Au-delà de la forme artistique, c'est le processus de création qui est au cœur du nouveau dispositif départemental « *Culture en herbe* ».

Le principe est simple : un artiste ou une équipe artistique est invité tout au long de l'année scolaire dans un collège landais. Une résidence artistique qui rime avec « *création partagée* » qu'expérimente dès cette année le Département dans quatre collèges. « *Culture en herbe s'inscrit dans la volonté du Conseil général de s'impliquer dans l'éducation culturelle et artistique des collégiens* », présente Cécile Mailharrou, directrice-adjointe

de la culture et du patrimoine. Si dans chaque collège participant, une classe bénéficie du dispositif complet, ce sont tous les élèves et l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative qui sont impliqués dans cette nouvelle forme de résidence. « *La compagnie en résidence vient avec un principe de création et nous établissons ensemble leur temps de présence au collège. L'objectif est de travailler trois types de relations avec les artistes : voir, échanger et pratiquer* », explique Cécile Mailharrou.

Projets collaboratifs

Chaque résidence aura son étape de restitution à la fin de l'année scolaire, pour valoriser la démarche menée par les collégiens. Mais ce n'est pas la finalité principale de *Culture en herbe*, le dispositif privilégiant les articulations artistes-collégiens. Développer une pratique artistique pour les adolescents certes, tout en permettant aux compagnies professionnelles d'intégrer dans leur création la matière fournie par l'échange avec les élèves et l'équipe éducative. Avec en ligne de mire la découverte d'objets artistiques, voire la mise en place de projets collaboratifs.

« *Concentrer ses efforts sur un public d'adolescents, citoyens de demain, cela a du sens pour un conseil général* », reprend Cécile Mailharrou « *nourrir leur curiosité, leur connaissance mais aussi prendre conscience, en tant qu'acteur, de quelle façon la culture peut nous aider à avoir un point de vue.* »

Androphyne à Soustons

Jusqu'en mai 2014, la compagnie landaise Androphyne investit le collège François-Mitterrand pour explorer l'œuvre du plasticien polonais Elias Pozornski. Un personnage qui sera le fil conducteur du projet construit par les collégiens – les élèves de 4^e et 5^e option artistique – avec les chorégraphes et interprètes Pierre-Johann Suc et Magali Bobel ; le projet interrogera notre monde contemporain et ses modes de communication tous azimuts.

« *Construire avec un public identifié correspond à l'esprit de la compagnie* », explique Emmanuel Ragot, administrateur de la compagnie « *Ce dispositif permet de renouveler la forme. Il ne s'agit pas simplement de faire des ateliers mais de faire avec, construire avec.* » Façon touche-à-tout caractéristique de la compagnie qui, au-delà de la chorégraphie, investit l'art contemporain dans toutes ses formes. Rendez-vous avec *Searching for Elias* en mai 2014 pour une restitution publique à l'Espace Roger-Hanin.

Culture en herbe c'est aussi

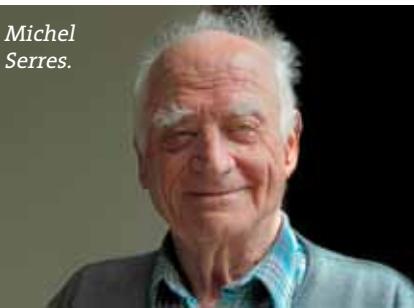
La compagnie Palabras (son et vidéo) au collège Pierre-Blanque de Villeneuve-de-Marsan, la compagnie Les enfants du Paradis (théâtre) au collège Danielle-Mitterrand de Saint-Paul-lès-Dax, Olivier Séror (cinéma) au collège Cel Le Gaucher de Mont-de-Marsan.

Cette année, *Culture en herbe* expérimentera un projet danse à Soustons, cinéma à Mont-de-Marsan et deux créations théâtrales à Villeneuve-de-Marsan et Saint-Paul-lès-Dax.

La génération Y de Michel Serres

Invité du salon Lire en Tursan, le samedi 12 octobre à Geaune, le philosophe Michel Serres dévoile dans « Petite Poucette » la transformation de la société à l'heure de l'accès total et immédiat à l'information.

Michel Serres.



Michel Serres est un jeune homme de 83 ans. Pour s'en convaincre, il suffit de lire son dernier ouvrage publié aux éditions Le Pommier. L'académicien, professeur à l'université de Stanford en Californie, y parle de « *Petite Poucette* », une jeune fille dont l'habileté diabolique à envoyer des textos à toute vitesse avec les deux pouces, force son admiration. Pour le philosophe,

Petite Poucette illustre une véritable bascule de la société. « Les jeunes vivent dans le monde impliqué par les outils informatiques. Pour nous, il s'agit d'un outil extérieur, comme une bêche ou une pioche. Eux sont dedans. Cela se traduit par un écart considérable dans l'appréhension de la société. »⁽¹⁾ Cet écart, Michel Serres le mesure à l'aune de l'histoire des sciences cognitives et plus largement de la connaissance. Du passage de l'oral à l'écrit, puis de l'écrit à l'imprimerie et enfin de l'imprimerie à l'ordinateur, la mémoire ne cesse d'être externalisée. L'allègement du processus mnémonique n'est donc pas nouveau. Il n'en reste pas moins fécond. « Quand on a inventé l'écriture, on a perdu une forme de mémoire mais on a gagné autre chose. Montaigne disait qu'il préférait une tête bien faite à une tête bien pleine... Des découvertes colossales ont été rendues possibles grâce à l'invention de l'imprimerie au XV^e siècle. La géométrie, la physique et les mathématiques ont pu être inventées grâce à l'allègement du processus mnémonique. » Avec les nouvelles technologies, nous sommes dans une civilisation de l'accès total et immédiat à l'information. Une autre révolution est en marche, d'une ampleur sans précédent, qui selon le philosophe agenais va rééquilibrer les relations humaines. « Quand j'entrais dans un amphithéâtre il y a vingt ans pour donner un cours, mes étudiants ne savaient pas à l'avance ce que j'allais leur enseigner. Aujourd'hui ils arrivent en ayant auparavant tapé le sujet du cours sur Wikipédia. Ils disposent donc déjà d'informations sur ce que je vais dire. Cela change notre relation, car je ne peux plus présumer leur incomptance. » Ce changement dans l'accès à l'information se répercute sur tout type de relation entre quelqu'un qui sait et un autre qui était supposé ne pas savoir. Et Michel Serres de citer les couples médecins/patients, hommes politiques/citoyens, journalistes/citoyens.

Pour autant, le philosophe reconnaît que l'information, ce n'est pas le savoir. Et encore moins une promesse inconditionnelle de bonheur. Le futur de *Petite Poucette* sera-t-il satisfaisant ? Alors que les gens de sa génération et la suivante ont généralement des jugements négatifs sur l'évolution que l'on observe, Michel Serres a décidé de prendre le contre-pied. « *Petite Poucette* est une génération qui va beaucoup souffrir, c'est pour cela que je veux l'aider. J'ai un optimisme de combat. Il faut avoir une réaction positive devant nos enfants, nos petits-enfants, nos étudiants, et une véritable relation parentale, enseignante. »

Lire en Tursan, les 12 et 13 octobre à Geaune.

Renseignements sur tursan.org

(1) Les citations de Michel Serres sont extraites d'un entretien accordé par le philosophe à la revue de culture générale *L'éléphant*.

D'ici et d'ailleurs

Lionel Niedzwiecki

Quoi de neuf à la rentrée ? Vu du côté de l'actualité littéraire, un paradoxe de poids. Alors que la livraison d'automne subit une cure d'amaigrissement avec moins de 600 romans, récits ou nouvelles édités, le livre à ne surtout pas rater est un pavé de près de 800 pages.

Confiteor (en latin, « Je confesse ») de l'écrivain catalan Jaume Cabré, publié chez Actes Sud, tranche dans un paysage littéraire assez sage, un peu triste aussi.

Difficile de résumer ce roman total dont la construction défie les lois de la narration. L'auteur jongle avec les points de vue, l'espace et le temps, au fil d'une confession brûlante ; celle d'un érudit arrivé au seuil de la maladie d'Alzheimer, qui tente de mettre en forme l'histoire familiale dans un récit polyphonique. La confession, adressée à la femme tant aimée, ressaisit la funeste histoire européenne, plonge ses racines aux sources du mal, interroge la soif de beauté, de connaissance et de pardon. *Confiteor* dépasse de très loin la simple actualité littéraire. Pour le plus grand bonheur de ses lecteurs, un grand écrivain a rencontré son chef-d'œuvre.

Serge Airoldi aime les voyages. Chemin faisant, il recueille de petits cailloux qu'à force de polir il nous restitue en diamants de rythmes : c'est dur comme roc, lumineux, vibratoire. Cette fois, son périple court au fil de l'eau, depuis les sources jusqu'à l'embouchure de l'Adour. Raconter un fleuve n'est pas tâche aisée. Par quel bout le prendre ? Historique ? Géographique ? Sociologique ? Économique ? L'auteur n'est pas un spécialiste mais un faiseur d'histoire, celle des traces. Alors, dans *Adour, histoire fleuve*, Serge Airoldi raconte : la Maison des Glycines à Mées où séjournait le poète Émile Despax, la chasse à la jument dans les barthes de Tercis, la navigation de l'impératrice Eugénie, la grande fête royale de Lahonce en 1565... Des visages apparaissent : le pépiniériste Paul Maymou, le photographe Michel Dieuzade, l'amitié de Zaza Lacoin et de Simone de Beauvoir à Aire-sur-l'Adour, le destin du général Lamarque de Saint-Sever, celui de Remon Mercader, le futur meurtrier de Trotsky. De ces éclats souverains, Serge Airoldi a tâché de faire une clarté territoriale. Il faut bien baliser la route où l'on avance. Or, nous y sommes précédés. Voilà la grande leçon « géopoétique » de ce livre passionnant.

Confiteor de Jaume Cabré, Actes Sud, 26 €

Adour de Serge Airoldi, Le Festin, 22 €

23^e FESTIVAL DE THÉÂTRE**AIRE-SUR-L'ADOUR, CENTRE D'ANIMATION
ET CHAPITEAU AFCA****● 8 OCTOBRE****Éloge de l'oisiveté**

Dominique Rongvaux nous interpelle avec humour sur la place du travail dans notre vie et sur notre rapport au temps et à l'argent, au gré de flâneries qui parlent aussi bien de l'*Éloge de l'oisiveté* du philosophe, mathématicien et prix Nobel de littérature Bertrand Russell (1932) que de sa propre expérience de jeune diplômé en management.

Par la Cie La Fabuleuse Troupe



© DR

● 9 OCTOBRE**Le roi d'Araucanie**

L'histoire rocambolesque et néanmoins vraie de Orélie-Antoine de Tounens. Avoué à Périgueux, il quitte la France pour rejoindre l'Amérique du Sud où il débarque en 1858. Il réussit à convaincre les Mapuches de le faire roi d'un état souverain, le Royaume d'Araucanie et de Patagonie.

Par la Cie Par les Temps qui Courent



© Thoulat

● 16 OCTOBRE**BISCARROSSE, CENTRE CULTUREL L'ARCANSON
La succulente histoire de Thomas Farcy**

Ce spectacle jeune public mêle théâtre d'objets, conte et jeux de comédiens. Il utilise l'univers de la cuisine pour mettre en lumière les maux de notre société. Avec des ustensiles de cuisine, la compagnie du Thé à la Rue nous transporte dans un univers où règnent l'intolérance et le rejet de l'autre. Une fable gastronomique acide et drôlatique rythmée par un texte truffé d'expressions culinaires.

CRABB 05 58 78 82 82

● 10 OCTOBRE**Building**

Un building, 13 étages : bienvenue chez Consulting Conseil, une entreprise qui a pour mission de coacher les coachs, de conseiller les conseillers ! Une écriture caustique, ponctuée de passages musicaux et chorégraphiés pour souligner la noirceur du monde de l'entreprise.

Par la Cie Le Collectif du Bocal

● 11 OCTOBRE**Un roi dans ma douche**

Les plus grands conflits naissent toujours de minuscules grains de sable. L'histoire se passe dans une salle de bains où un simple bureaucrate voit débarquer un roi qui veut procéder à sa toilette. Comme l'homme est faible, il prête sa douche et c'est alors que le grain de sable vient se glisser dans la tuyauterie...

Par la Cie Entr'acte



© DR

● 12 OCTOBRE**Jongleur**

« Non seulement je m'appelle Nikolaus (Père Noël en allemand) et je suis devenu clown, mais je suis aussi jongleur. » De la naissance de son étonnante vocation à la découverte de la chute comme d'un art suprême, Nikolaus raconte la magie du rebond et développe avec humour sa propre théorie de la relativité.

Par la Cie Pré-O-Coupé

CAMA 06 19 38 01 01 - 05 58 71 64 70 - 05 58 71 90 98



© Folder

Sortir

● 18 OCTOBRE

**MONT-DE-MARSAN,
THÉÂTRE MUNICIPAL**
André le Magnifique



Alexis Ader, maire de Vigoulet, petite ville du Sud-Ouest, veut sauver son théâtre municipal de la destruction. Son plan est simple : faire jouer le retour du chevalier Saint-Germaine, pièce historique dont il est l'auteur et qui raconte la vie du village au Moyen-Âge. Sa femme Jeanine jouera le rôle de la princesse éplorée, Norbert l'employé municipal s'occupera des décors et André le jardinier soufflera le texte. L'enthousiasme est général mais très vite, les choses vont se gâter.

Boutique Culture 05 58 76 18 74

● 9 NOVEMBRE

DAX, ATRIUM
A love supreme



Une boîte de jazz. Un client annonce « *J.C. est mort !* ». Le patron, émigré africain, se fige. J.C., c'est John Coltrane, le mythique saxophoniste, compagnon de Miles Davis et de Thelonious Monk qu'il a rencontré dans sa jeunesse. Appuyé par un trio de jazz, il se remémore ce moment inoubliable qui a bouleversé sa vie. Proposé par Les Amis du théâtre

**Régie municipale des fêtes
et des spectacles** 05 58 909 909

● 15 NOVEMBRE

SAUBRIGUES, SALLE LA MAMISÈLE
Le Piston de Manoche

Enfant croisé de Bourvil et de Raymond Devos, Manoche jongle subtilement avec les mots, pour en bouger le sens, mais ceux-ci se jouent de lui, l'entraînant dans des situations rocambolesques. Petit bonhomme accroché à son piston, engoncé dans un costume étriqué, il semble s'être trompé d'endroit ; empêtré dans ses mots et dans son corps, il bouscule nos certitudes et nos préjugés avec verve, humour, musique et poésie.

Association Scène aux champs
06 13 64 45 62



● 15 NOVEMBRE

MORCENX, SALLE DU MAROC
La maîtresse en maillot de bain

Bienvenue au paradis des gommettes, des doudous et des antidépresseurs ! Mandatée par le ministère de l'Éducation nationale, une jeune psychologue atterrit dans la salle des maîtres d'une école maternelle. Ce qu'elle va y trouver est très loin de ce qu'elle imaginait. Dès 10 ans, par la Cie Atchoum

**Association culturelle
morcenaise** 05 58 04 79 50

Plus d'infos sur landes.org

**Pour circuler dans la convivialité
et faire des économies,
pensez covoiturage !**

**Rendez-vous sur
covoituragelandes.org**

● 30 NOVEMBRE

ARUE, SALLE DES FÊTES
Les Sourds Doués

Ce quatuor de jeunes professionnels place la musique sous le signe de l'humour. Avec Adrien Besse à la clarinette, Pierre Pichaud à la trompette, Nicolas Josa au cor et Émilien Véret à la clarinette basse.

**Communauté de communes
du Pays de Roquefort** 05 58 45 66 93

● 1^{er} DÉCEMBRE

MIMIZAN, THÉÂTRE LE PARNASSE
Le Bourgeon

Cette comédie de moeurs de Georges Feydeau, pratiquement inexplorée par le théâtre français, démontre combien les postures sociales imposent aux individus des rôles selon les milieux. Le metteur en scène Nathalie Grauwin s'entoure d'une troupe de onze comédiens pour mener tambour battant, un Feydeau aux multiples tiroirs : drôle et émouvant.

Théâtre Le Parnasse 05 58 09 93 33

● 10 DÉCEMBRE

DAX, ATRIUM
Constance
Les mères de famille
se cachent pour mourir



Jolie, blonde, picarde et féministe, Constance porte comme personne la burqa et le peignoir. Entre humour noir et humour trash, elle se dit inspirée par Dupontel, Jacqueline Maillan et Jim Carrey et manie avec une grande liberté des vérités décomplexées.

**Régie municipale des fêtes
et des spectacles** 05 58 909 909

Ondes et Lumières à Sorde-L'Abbaye

Faisant appel aux arts visuels et aux arts plastiques, la seconde édition d'Ondes et Lumières, intitulée « *Voyage dans les couloirs du temps* », est un parcours interactif visuel et sonore réalisé par François Moncarey et Cinémagin'action. Une (re)découverte étonnante du monastère Saint-Jean à Sorde-L'Abbaye jusqu'au 27 octobre.

Depuis le 26 juillet, l'installation visuelle et sonore « *Voyage dans les couloirs du temps* » permet d'apprécier le monastère de Sorde-L'Abbaye, au gré d'un parcours inédit et surprenant. Sorde-L'Abbaye, c'est déjà un ensemble architectural remarquable avec une abbaye bénédictine construite au X^e siècle et le monastère Saint-Jean datant du XVII^e siècle ainsi que l'abbatiale et la villa des abbés, un écrin inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco au titre des chemins de Saint-Jacques. Ce lieu chargé d'histoire, posé près du gave d'Oloron, est retenu au titre de la programmation des sites majeurs d'Aquitaine pour la période 2011-2013. C'est sur ce site que la Communauté de communes du Pays d'Orthe a lancé un appel à candidatures auprès d'artistes invités en résidence pour produire une œuvre contemporaine originale relevant des arts numériques. Le collectif Cinémagin'action et l'artiste suisse François Moncarey ont été retenus pour relever le défi.

Au fil du temps

« *Voyage dans les couloirs du temps* » interroge la perception que l'on peut avoir des espaces temporels passé, présent et futur dans une approche sensible et poétique. L'installation des artistes permet une déambulation dans le monastère et singulièrement dans la salle capitulaire tout juste rénovée et ouverte au public. Le parcours est conçu pour faire

participer le visiteur. « *La déambulation enrichit la visite guidée du monastère. Ce voyage s'adresse à tous, que l'on soit initié ou pas à l'art contemporain. À travers la mise en scène de trois espaces temporels, c'est une mise en perspective de notre vision de l'univers* », précise France-Caroline Menautat, responsable du service Patrimoine Culture Tourisme de la Communauté de communes. Un autre volet s'est déroulé au cours de l'année avec des ateliers de médiation culturelle mis en place par les artistes pour des élèves du lycée Jean-Taris de Peyrehorade. Ceux-ci ont été initiés aux techniques des arts visuels et sonores. Enfin, toujours dans le cadre d'Ondes et Lumières, les artistes ont également créé un temps fort qui s'est déroulé en nocturne durant la Nuit du patrimoine le 14 septembre dernier. Une soirée magique qui a captivé les spectateurs.



Un autre éclairage

L'association Cinémagin'action s'est spécialisée dans l'éducation à l'image en particulier dans le domaine de l'imagerie numérique. Cette expérience permet désormais au collectif d'artistes de concevoir des créations numériques contemporaines en plaçant le visiteur au cœur de l'installation. C'est le parti pris du parcours créé dans le site du monastère Saint-Jean de Sorde-L'Abbaye où l'imagination est sollicitée pour voyager dans les strates du temps et donner un autre éclairage de ce lieu exceptionnel. Benoît Zebra, scénographe et Kako Cavalié, plasticien sonore ont collaboré avec François Moncarey, spécialiste des nouvelles technologies interactives au sein du Centre d'Expression Numérique et Corporelle de Genève, pour élaborer cet événement sur mesure.

Ce nouveau rendez-vous culturel a été particulièrement suivi. « *La visite du monastère et le parcours artistique sont limités à 25 personnes à la fois avec 6 visites par jour, cependant nous avons déjà noté une augmentation de la fréquentation du site durant l'été. C'est également l'un des objectifs que nous souhaitions atteindre* », ajoute France-Caroline Menautat. Un succès destiné à s'inscrire dans le temps puisqu'un nouvel appel à candidatures est lancé pour 2014.

<http://monastere.paysdorthe.fr/>

mots fléchés

VIVRE EN PAÏEN	PROCÉDÉ POÉTIQUE	SOIGNER LA BÊTE	GRANDES PERCHES	CAPITALE DU RWANDA	FANA	CINÉASTE ÉTRANGER
DUVETEUX				DUES À LA NEIGE	GENS DE LA LUNE	
EXCÉDENT						
INTES-TINALE					AU NORD DE L'ÉCOSSE	
LIVRE À L'ANGLAISE						VILLA D'ITALIE
SUR UN DIPLOME		CERTAINS (LES)		PÂQUES ?		
NID DE TAUPES				GENS ISOLÉS		
SUPPORT DE L'HÉRÉDITÉ			EN SERVICE			
IL A DEUX NOMS				ENDORMI		
				ÇA SERRE		
		FORTE SECOUSSÉ				
CITÉ DU DIJONNAIS			POUR HACHURER		COURT ARTICLE	CAPONE INTIME
DEGRÉ DE BASE						
DE L'EAU AU SOUDAN		LANGUE DRAVI-DIENNE				
		POINT ARCHAÏQUE				

Complétez la grille de manière que, pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases, tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés une seule et unique fois.

Conseil :
Pour débuter, recherchez les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré).

sudoku

						4		
			4		8	3		6
7		6	1	4		3	9	
			2				5	4
4				7				
		3		4		1	8	
9	6	8	3			5		
	1	7	5		9	8		
4			7		8			

recette

Tian d'agneau aux pêches



Préparation : 10 mn.

Cuisson : 40 mn.

Difficulté : facile.

Coût : élevé.

Pour 4 personnes.

Ingrédients :

- 4 grosses pêches d'ici assez fermes
- 4 tomates
- 400 g d'épaule ou de selle d'agneau désossée
- 8 petites branches de thym
- 3 c. à s. d'huile d'olive
- 1 c. à s. de miel liquide
- Poivre du moulin
- Fleur de sel

Préchauffez le four à 170°.

Épluchez les pêches, retirez les noyaux puis coupez-les en tranches de 1 cm d'épaisseur.

Lavez les tomates et coupez-les en rondelles.

Émincez l'agneau en fines tranches.

Rincez les 8 brins de thym et séchez-les.

Mélangez 2 c. à s. d'huile d'olive avec le miel liquide. Rangez les tranches de pêches, de tomates et d'agneau dans un plat à gratin légèrement huilé en les alternant. Salez, poivrez, ajoutez les branchettes de thym et arrosez du mélange d'huile et de miel. Enfournez et laissez cuire 40 mn. Servez aussitôt.

© VFC / Ph. Asset - Pêche d'ici / *

solutions

3	4	5	1	2	7	8	6	1
2	1	7	5	6	9	8	4	3
9	6	8	3	1	4	5	7	2
5	3	9	4	2	6	1	8	7
4	8	1	7	9	5	2	3	6
6	7	2	8	3	1	9	5	4
7	5	6	1	4	2	3	7	8
1	2	4	9	8	3	7	6	5
8	9	3	6	5	7	4	2	1

sudoku

	R							
F	E	R	E	D	G	E		
	S	E	R	U	G	L	E	S
K	-	G	A	L	E	N	-	T
	N	-	V	A	L	-	T	E
P	A	N	-	V	A	E	N	T
	G	A	U	S	D	S	M	E
	A	L	-	E	R	N	O	A
P		S	R	A	D	C	U	L

mots fléchés



11-12 octobre 2013

Abbaye d'**ARTHOUS**
> **HASTINGUES**



Tout le programme sur
landes.org

ESCALE GASCONNES

Rencontres autour de la danse et de la musique traditionnelles de Gascogne



RÉGION
AQUITAINE



Conservatoire
des Landes



Conseil
Général
des Landes